CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E117545** **VALABLE JUSQU'AU** **18/02/2027**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1985

Raison sociale : IDM HABITAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/07/2022

Capital : 20 000

18 A RUE ELISE ARLOT
86350 USSON-DU-POITOU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 1985B00133

Siret : 333 295 822 00030

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5422852

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T21731

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T21731

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 49 59 54 19 **Fax :**

Portable : 06 31 72 73 49

Responsabilité légale :
GOUJON STÉPHANE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.idmhabitat.fr

E-mail : contact@idmhabitat.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 824 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	13/02/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	23/02/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 09:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.